



**LES FORMES D'EMPLOI PARTICULIERES**  
**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL, CONTRAT DE CHANTIER, INTERIM, CDD, STAGE**

**INTERVENANT**

**Me Dorian JARJAT**  
Avocat Associé  
Spécialiste en droit social

**Me Sofian OUANNES**  
Avocat  
Senior Manager

**MODALITÉ**

**Date :**  
5 juin 2018

**Horaires :**  
9h – 12h 30 et 14 h – 17h30  
Accueil petit déjeuner à 8h40

**Lieu :**  
Le Prémium (2ème étage)  
131 Blvd Stalingrad  
VILLEURBANNE

**Durée :**  
1 Jour (7 heures)

**Coût :**  
500 € H.T. / personne  
(déjeuner inclus) 10 %  
de réduction à compter de la  
seconde inscription

**PUBLIC**

Tous DRH, responsables et  
gestionnaires RH  
  
Dirigeants, D.A.F.

**CONTACT**

Le Prémium (2ème étage)  
  
131 Blvd Stalingrad 69624  
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67  
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-  
avocats.com

[www.renaud-avocats.com](http://www.renaud-avocats.com)

**OBJECTIFS**

Identifier les cas de recours et l'intérêt des formes particulières d'emploi

Maîtriser le formalisme et les contraintes spécifiques afin d'éviter les risques de requalification et contentieux

Evaluer les risques juridiques induits pour optimiser ses choix

Appréhender les évolutions jurisprudentielles et légales récentes en la matière notamment issues des ordonnances Pénicaud

**PROGRAMME**

**Les mises à disposition de personnel depuis la Loi CHERPION**

- Les possibilités de mise à disposition de personnel entre entreprises
- Savoir rédiger les conventions et avenants de mise à disposition
- Le statut social du salarié mis à disposition
- La gestion du salarié mis à disposition
- Les risques potentiels et les mesures protectrices pour l'entreprise
- La fin de la mise à disposition

**Recours au contrat de chantier**

- Les possibilités de recours au contrat de chantier
- Savoir rédiger un contrat de chantier
- Les contreparties spécifiques pour les salariés concernés
- Gérer la fin de chantier

**Recours aux CDD et à l'intérim**

- Les possibilités de recourir au travail précaire : le point de la jurisprudence
- Déterminer la durée du contrat de travail précaire : les options à prendre et leurs incidences
- Maîtriser le formalisme du contrat : les clauses à prévoir et à éviter
- Les points sensibles sur la gestion du contrat en cours d'exécution
- Les pièges à éviter sur la rupture du contrat de travail à durée déterminée

**Le régime des stages en entreprise**

- Savoir identifier les limitations posées au recours aux stages
- Maîtriser le formalisme légal pour la mise en place du stage
- La rémunération du stagiaire et son statut social
- Le temps de « travail » des stagiaires et les tâches pouvant être confiées
- Le tutorat des stagiaires
- La gestion des événements particuliers en cours de stage



## DÉSIGNATION DE LA FORMATION

Intitulé	LES FORMES D'EMPLOI PARTICULIERES	
Durée	1 jour	
Date	5 juin 2018	
Lieu	Renaud Avocats – Le Premium – 131 bd Stalingrad – 69100 Villeurbanne – 2 <sup>ème</sup> étage	
Horaires	09:00 / 12:30 et 14:00 / 17:30	
Prix HT / pers.	500 € HT (repas inclus)	2 <sup>ème</sup> inscription : 10 % de remise

## PARTICIPANT 1

Prénom	Nom
Fonction	
Adresse E-mail	@

## PARTICIPANT 2

Prénom	Nom
Fonction	
Adresse E-mail	@

## ENTREPRISE

Raison sociale			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Télécopie	
Effectif établissement			
Convention collective			
OPCA à facturer			
Adresse			
N° de dossier de prise en charge			
Responsable de la formation :			

## RÈGLEMENT

Le règlement sera effectué par un OPCA (adresse à compléter ci-dessus)

Règlement à réception de facture

Annulation : formulées par écrit, elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 8 jours avant le stage. A compter de cette date, 50 % du montant de la formation sera retenu en cas d'annulation. Les remplacements seront admis à tout moment. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la formation sur le nombre minimal de 3 participants pas atteint ou de reporter la formation et de modifier le contenu du programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent ou si le nombre.

Fait à \_\_\_\_\_, le :

Signature et cachet de l'entreprise